NOVACYT

Société anonyme

13, avenue Morane Saulnier

78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

[A imprimer sur papier
à en-tête]

NOVACYT

Société anonyme

13, avenue Morane Saulnier

78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société NOVACYT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOVACYT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations financières et dépréciation d'actifs

Les notes 1.3 « Immobilisations financières » et 1.4 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation d'une part et exposent le contexte et les modalités selon lesquelles des tests de valeur sont mis en œuvre d'autre part. Nous avons examiné la mise en œuvre de ces tests ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables de votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benjamin HAZIZA

COMPTES ANNUELS

SA NOVACYT
13 avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Exercice clos le 31/12/2018

Sommaire

Etats de synthèse	***3***
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Détail des comptes	9
Bilan détaillé	10
Compte de résultat détaillé	17
Annexe	24

Etats de synthèse

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 608 891	773 686	835 206	1 023 020
Autres immobilisations incorporelles	3 050	3 050		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 357 357	1 088 021	269 336	327 352
Autres immobilisations corporelles	107 649	97 059	10 590	42 101
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	37 020 314	17 342 000	19 678 314	20 843 314
Autres immobilisations financières	279 867	10 458	269 409	431 064
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***40 377 127***	***19 314 273***	***21 062 854***	***22 666 851***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements	169 123		169 123	111 918
Marchandises	219 989		219 989	315 785
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	309 160	20 492	288 668	547 856
Autres créances	8 825 232		8 825 232	7 359 582
Divers				
Valeurs mobilières de placement	22 101		22 101	22 101
Disponibilités	121 410		121 410	3 388 260
Charges constatées d'avance (3)	88 432		88 432	137 392
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***9 755 447***	***20 492***	***9 734 955***	***11 882 894***
Frais d'émission d'emprunt à étaler	76 053		76 053	127 770
Ecarts de conversion actif	58		58	2 235
TOTAL GENERAL	**50 208 685**	**19 334 766**	**30 873 919**	**34 679 751**
(2) Dont à moins d'un an (brut)			55 777	

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 510 956	2 510 956
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	58 248 894	58 280 663
Report à nouveau	-34 744 493	-28 578 362
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	***-5 906 468***	***-6 166 131***
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***20 108 890***	***26 047 126***
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 058	51 967
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	***100 058***	***51 967***
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 069 577	3 915 078
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 381 844	1 970 224
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 638 592	995 784
Dettes fiscales et sociales	70 200	308 438
Autres dettes	1 210 200	1 168 325
TOTAL DETTES	***10 370 413***	***8 357 849***
Ecarts de conversion passif	294 559	222 809
TOTAL GENERAL	**30 873 919**	**34 679 751**
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 369 920	8 357 849
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 000 492	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	29 859	131 592	161 451	605 215
Production vendue (biens)	184 840	598 880	783 720	1 260 442
Production vendue (services)	262 975	214 561	477 536	30 773
Chiffre d'affaires net	477 674	945 033	1 422 707	1 896 430
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			69 070	14 283
Autres produits			6 965	1 149
Total produits d'exploitation (I)			1 498 742	1 911 863
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			131 828	615 115
Variations de stock			40 311	-163 490
Achats de matières premières et autres approvisionnements			514 977	547 041
Variations de stock			-57 205	15 945
Autres achats et charges externes (a)			4 003 640	4 142 047
Impôts, taxes et versements assimilés			16 829	26 721
Salaires et traitements			427 188	490 159
Charges sociales			159 314	185 547
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			401 014	393 851
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 492	73 810
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			302 679	47 126
Total charges d'exploitation (II)			5 961 069	6 373 872
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**-4 462 327**	**-4 462 010**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			138 494	102 312
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			13 775	14 404
Différences positives de change			252	281 529
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			152 522	398 245
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 175 516	1 323 775
Intérêts et charges assimilées (4)			472 300	688 952
Différences négatives de change			8 954	20 828
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				30 577
Total charges financières (VI)			1 656 769	2 064 132
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**-1 504 247**	**-1 665 887**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**-5 966 574**	**-6 127 897**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	177 041	1 521
Sur opérations en capital		16 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		16 269
Total produits exceptionnels (VII)	177 041	34 039
Sur opérations de gestion	26 349	190 842
Sur opérations en capital	27 123	4 917
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	154 597	
Total charges exceptionnelles (VIII)	208 068	195 759
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**-31 028**	**-161 720**
Impôts sur les bénéfices (X)	-91 134	-123 486
Total des produits (I+III+V+VII)	1 828 304	2 344 147
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 734 772	8 510 278
BENEFICE OU PERTE	**-5 906 468**	**-6 166 131**

Annexe

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les comptes annuels au 31 décembre 2018, le bilan étant présenté avec les chiffres au 31 décembre 2018 en comparatif. Ces périodes ont une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2018 dégagent une perte de 5 906 469 €. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 avril 2019.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros.

FAITS MARQUANTS

Comptes annuels au 31 décembre 2018 :

Novacyt SA a souscrit un emprunt auprès de VATEL de 4 000 000 € le 29 mai 2018 pour une durée de 3 ans. La première échéance de remboursement du capital est au 31 juillet 2018.

Suite à la revue stratégique de la division « Novaprep », le conseil d'administration du groupe a annoncé en décembre 2018 le projet de cession de cette activité. Le calendrier prévoit une vente d'ici la fin de l'année 2019.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en conformité du règlement ANC N° 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Au moment de l'approbation des états financiers, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que la Société dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Ils adoptent donc le principe de la continuité de l'exploitation dans la préparation des états financiers.

Le modèle de continuité d'exploitation couvre la période allant jusqu'en avril 2020 inclus. En procédant à cette analyse, les administrateurs ont tenu compte des éléments suivants :

- le besoin en fonds de roulement de l'entreprise,
- un solde de trésorerie positif au 31 décembre 2018 de 122 000 €,
- le remboursement des emprunts obligataires en cours selon les échéanciers convenus,
- les paiements des compléments de prix au titre d'acquisitions antérieures,
- des prélèvements ponctuels sur la ligne d'emprunt obligataire convertible de 5.000.000 d'euros, dont 2.000.000 d'euros à recevoir au moment de la mise en place du financement.

Les émissions obligataires ultérieures au-delà des 2.000.000 € initiaux à la signature dépendent de certaines conditions, telles le volume quotidien moyen et le cours minimum de l'action avant chaque demande de tirage ou le respect du délai minimum à observer entre les tirages.

La Société prévoit d'être en mesure d'obtenir les fonds suffisants pour couvrir ses besoins en fonds de roulement, mais comme ces conditions sont indépendants de la volonté directe de la Société, elle ne peut en être totalement certaine. Le cas échéant, des renonciations peuvent intervenir.

Les encaissements supplémentaires provenant de la cession de l'activité NOVAprep n'ont pas été pris en compte dans les prévisions de flux de trésorerie du Groupe. Les fonds ainsi reçus contribueraient à réduire le besoin de financement et à réduire le risque de nouvelles émissions d'obligations.

Le non-respect des conditions de l'emprunt obligataire convertible pourrait remettre en cause le principe de continuité d'exploitation appliqué pour l'établissement des états financiers dans la mesure où la société pourrait ne pas être en mesure dans ce cas de rembourser ses dettes et de céder ses actifs dans le cadre normal de ses activités. Le principe de continuité d'exploitation appliqué pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 pourrait alors s'avérer inapproprié.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport aux exercices précédents.

Informations générales complémentaires :

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement de ces états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs incorporels, corporels, financiers, les créances clients et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité.

1. Principes comptables appliqués

1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de brevets créés ou acquis en interne. Ces derniers ont été comptabilisés selon les règles suivantes :

- Phase de recherche : charges d'exploitation,
- Phase de développement : la société a opté pour leur comptabilisation à l'actif du bilan, dans la mesure où ces brevets constituent un actif identifiable contrôlé par la société et porteur d'avantages économiques futurs.

Chaque brevet a été comptabilisé pour sa valeur correspondant aux coûts engagés au cours de la période de développement ou au prix d'acquisition.

Le fait générateur de l'amortissement est la date de mise en service, c'est à dire à la date de dépôt du brevet. Ces brevets sont amortis sur 20 ans, selon le mode linéaire. Toutefois, les coûts engagés postérieurement au dépôt du brevet sont amortis sur la durée restant à courir jusqu'à la fin de la protection juridique du brevet auxquels ils se rattachent.

La commercialisation du projet de solution d'aide au diagnostic cytologique a été abandonnée, en conséquence l'immobilisation en cours et la provision correspondantes ne figurent plus au bilan au 31 décembre 2018.

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Matériel et outillage industriels	L 3 et 6 ans
• Installations générales, aménagements	L 5 ans
• Matériel de transport	L 5 ans
• Matériel de bureau	L 3 ans
• Matériel informatique	L 2 et 3 ans

1.3. Immobilisations financières

Elles sont constituées des titres de participation Lab21, de Novacyt Asia Ltd et Primer design, de dépôts de garantie versés et des actions propres détenues à fin de régularisation du cours de bourse, dans le cadre du contrat de liquidité.
Concernant les titres de participation, la valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus. Les frais liés à l'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres. Une provision pour dépréciation des titres est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

La valeur d'inventaire des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence récente s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les prévisions de flux nets de trésorerie actualisés. La valeur d'inventaire des titres a été déterminée en utilisant les projections de flux de trésorerie (free cash flow) établies à partir d'estimations et plans à moyen terme. Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions commerciaux par entité. Au-delà de ces plans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini. L'actualisation de ces flux est effectuée sur la base du coût moyen pondéré du capital (CMPC) de la société. Cette analyse peut être complétée par une évaluation externe si nécessaire.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.4. Dépréciation d'actifs

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;

- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nets des coûts de sortie.

1.5. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

1.6. Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

1.7. Autres créances

Les autres créances comprennent principalement, les créances envers l'Etat – Impôt sur les bénéfices, la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

1.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement est constitué du prix d'achat.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de négociation pour les titres non côtés, et en fonction du cours de bourse pour les titres cotés.

1.9. Frais d'émission d'emprunt

Les frais et charges se rapportant aux deux emprunts KREOS et aux deux emprunts VATEL sont répartis sur la durée des emprunts par fractions égales sur 3 ans. Ces montants sont présentés à l'actif du bilan au poste « charges à répartir ». L'amortissement pratiqué vient directement en minoration du compte « charges à répartir ».

1.10. Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – Actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

1.11. Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

1.12. Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge

de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

1.13. Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

1.14. Résultat courant - Résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments habituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

1.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « ventes de biens » est principalement constitué de la vente de machines (automates...) auprès de distributeurs ou partenaires industriels ou commercialisées directement auprès des laboratoires ou des centres hospitaliers. La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des machines chez le distributeur ou le client final en cas de ventes directes.

Le chiffre d'affaires « production vendue » correspond à l'activité de distribution de consommables tels que flacons....

Les paiements partiels reçus sur les contrats sont enregistrés en « avances et acomptes clients ».

1.16. Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt à ce titre.

Ce crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été exposées. L'entreprise ne payant pas d'impôt sur les sociétés demande le remboursement du crédit d'impôt recherche.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

2. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

2.1. Valeur brute des immobilisations

Au 31 décembre 2018

IMMOBILISATIONS	Valeur initiale	Augmentation	Diminution / Cession	Valeur finale
Concessions, brevets et droits assimilés	1 737 782	51 452	180 343	1 608 891
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 050			3 050
TOTAL 1	**1 740 832**	**51 452**	**180 343**	**1 611 941**
Installations techniques, matériels et outillages	1 272 984	97 844	13 472	1 357 356
Installations générales, agencements	31 924			31 924
Matériel de transport	35046			35 046
Matériel de bureau et informatique	45 051	1 660	6 035	40 677
Immobilisations corporelles en cours	348 339		348 339	0
TOTAL 2	**1 733 346**	**99 505**	**367 846**	**1 465 005**
Autres participations	37 020 314			37 020 314
Autres immobilisations financières	442 603	214 671	377 408	279 866
TOTAL 3	**37 462 917**	**214 671**	**377 408**	**37 300 180**
TOTAL GENERAL (1+2+3)	**40 937 095**	**365 628**	**925 597**	**40 377 126**

Les immobilisations corporelles comprennent essentiellement les moules pour flacons (220 000 €), les moules pour bouchons (103 000 €), les moules pour chambre de décantation (107 000 €), le coût du développement des automates et de l'outillage industriel (740 340 €) et ainsi que les automates NDF 100/600 (187 014 €).

Les titres de participation sont constitués par les titres :

- de la société de droit anglais Lab21, située à Cambridge, Royaume Uni, soit un montant de 20 144 085,50 €, frais d'acquisition compris ;
- de la société de droit hongkongais Novacyt Asia, située à Hong Kong, soit un montant de 1 HK$ (soit 0,11 euro) ;
- de la société Primer Design Ltd, située à Hampshire, Royaume Uni, soit un montant de 16 876 228,50 €, frais d'acquisition compris.

2.2. Etat des amortissements

Ce tableau exclut le montant des dépréciations sur immobilisations en cours.

Au 31 décembre 2018

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissement initial	Augmentation	Diminution / Cession	Amortissement final
Concessions, brevets et droits assimilés	714 762	239 267	180 343	773 685
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 050			3 050
TOTAL 1	**717 812**	**239 267**	**180 343**	**776 736**
Installations techniques, matériels et outillages	945 632	147 365	4 977	1 088 020
Installations générales, agencements	12 105	19 818		31 924
Matériel de transport	23 936	5 003		28 939
Matériel de bureau et informatique	33 879	4 069	1 754	36 195
TOTAL 2	**1 015 554**	**176 257**	**6 731**	**1 185 079**
TOTAL GENERAL (1+2)	**1 733 366**	**415 524**	**187 074**	**1 961 815**

3. Stocks

Stocks	31/12/2018	31/12/2017
Flacons et emballages	169 123	111 918
Stainer Slide	0	2 804
Automates	160 552	195 097
Plateaux	22 156	53 705
Divers	37 281	64 180
Total	**389 112**	**427 704**

4. Etat des provisions

Au 31 décembre 2018	Montant début exercice	Augmentation dotation	Diminution Montants utilisés	Diminution Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provision pour risques et charges					
Pour litiges	49 731	50 268			100 000
Pour perte de change	2 235	57	2 235		57
Sous total	**51 966**	**50 326**	**2 235**	**0**	**100 057**
Provision pour dépréciation					
Sur titres de participation	16 177 000	1 165 000			17 342 000
Sur actions propres	11 539	10 458	11 539	0	10 458
Sur les immobilisations en cours	348 339			348 339	0
Sous total	**16 536 878**	**1 175 458**	**11 539**	**348 339**	**17 352 458**
Provision pour clients douteux	73 810	20 492	73 810		20 492
Sous total	**73 810**	**20 492**	**73 810**		**20 492**
Total	**16 662 654**	**1 246 276**	**87 584**	**348 339**	**17 473 007**

4.1. Provision pour litiges

Au 31 décembre 2018 une provision d'un total de 100 000 euros a été comptabilisée, cette provision comprend un litige prud'homal pour un montant de 50 000 euros, ainsi qu'une provision concernant deux litiges commerciaux d'un montant de 50 000 euros.

4.2. Provision pour dépréciation des titres de participation

Au 31 décembre 2018, une provision pour dépréciation des titres de LAB21 a été enregistrée dans les comptes NOVACYT SA pour 1 165 000 €.

Cette provision s'élève donc à 17 342 000€ au 31 décembre 2018.

4.3. Dépréciation des immobilisations en cours

La commercialisation du projet de solution d'aide au diagnostic cytologique a été abandonnée, en conséquence l'immobilisation en cours et la provision correspondantes ne figurent plus au bilan au 31 décembre 2018.

5. Etat des échéances des créances

Au 31 décembre 2018

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	279 866	55 777	224 089
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	20 493	20 493	
Créances Clients	288 667	288 667	
Avances Fournisseurs			
Autres avoirs fournisseurs			
Personnel et comptes rattachés	750	750	
Impôt sur les bénéfices	94 139	94 139	
Taxe sur la valeur ajoutée	176 863	176 863	
Compte courant Lab21	8 082 782	8 082 782	
Compte courant NOVACYT ASIE	38 407	38 407	
Compte courant MICROGEN BIOPRODUCTS	163 397	163 397	
Compte courant PRIMER DESIGN	51 402	51 402	
Compte courant NOVACYT CHINE	1 610	1 610	
Compte courant HEALTHCARE	200 301	200 301	
Compte courant NOVACYT SA UK	790	790	
Autres créances	14 791	14 791	
Charges constatées d'avance	88 431	88 431	
Total	**9 502 689**	**9 278 600**	**224 089**

Au 31 décembre 2017

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	442 604	82 900	359 704
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	50 100	50 100	
Créances Clients	571 566	571 566	
Avances Fournisseurs			
Autres avoirs fournisseurs			
Personnel et comptes rattachés	4 469	4 469	
Impôt sur les bénéfices	126 532	126 532	
Taxe sur la valeur ajoutée	268 654	268 654	
Compte courant Lab21	6 608 199	6 608 199	
Compte courant NOVACYT ASIE	39 408	39 408	
Compte courant MICROGEN BIOPRODUCTS	90 088	90 088	
Compte courant NOVACYT CHINE	1 176	1 176	
Compte courant HEALTHCARE	81 665	81 665	
Autres créances	139 389	139 389	
Charges constatées d'avance	137 392	137 392	
Total	**8 561 242**	**8 201 538**	**359 704**

La créance d'impôt sur les bénéfices correspond principalement au Crédit d'impôt recherche.

En l'absence de résultat imposable et du fait du statut de PME Européenne de la société, cette créance est remboursable l'année suivante celle de sa constatation.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont composées de Fonds Communs de Placement.

7. Compte de régularisation – Actif

7-1 Charges constatées d'avance

	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance	88 431 €	137 392 €

Les charges constatées d'avance ne concernent que des charges d'exploitation.

7-2 Charges à répartir

	31/12/2018	31/12/2017
Frais d'émission des emprunts	76 053 €	127 770 €

8. Capitaux propres

8-1 Variation des capitaux propres sur les exercices 2017 et au 31 décembre 2018

	Capital	Prime d'apport, d'émission et de conversion	Report à nouveau	Résultat	Total
31/12/2017	**2 510 956**	**58 280 663**	**- 28 578 362**	**- 6 166 131**	**26 047 126**
Affectation du résultat 2017			- 6 166 131	6 166 131	0
Affectation des honoraires concernant les augmentations de capital		-31 769			-31 769
Résultat au 31/12/2018				- 5 906 469	- 5 906 469
31/12/2018	**2 510 956**	**58 248 894**	**-34 744 493**	**- 5 906 469**	**20 108 888**

Les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur le montant des primes d'émission, d'apport et de conversion des obligations en actions afférentes à ces augmentations.

8-2 Composition du capital social

Le capital social s'élève à 2 510 956,06 euros divisé en 37 664 342 actions.

9. Emprunts auprès des établissements de crédits et autres dettes financières

Ce poste est composé des emprunts souscrits auprès des organismes bancaires. Il comprend également une avance remboursable des comptes courants des associés. Leurs variations au cours de l'exercice s'analysent ainsi :

Au 31 décembre 2018	31/12/2017	Souscription	Remboursement	Abandon de créance	31/12/2018
Emprunts bancaires	153 154		66 217		86 937
Emprunt KREOS CAPITAL	2 604 830		1 827 330		777 500
Emprunt VATEL CAPITAL	1 157 093	4 000 000	951 955		4 205 138
Total des emprunts	**3 915 077**	**4 000 000**	**2 845 502**	-	**5 069 575**
Intérêts courus bancaires	**150**	**53 350**	**150**		**53 350**
Comptes courants associés :					
Primer design - EUR	105 934		105 934		0
Primer design - GBP	1 165 878	4 425			1 170 303
Primer design - USD	330 553	15 511			346 064
NOVACYT SA UK – GBP	367 709	444 417			812 126
Total des comptes courants	**1 970 074**	**464 353**	**105 934**	-	**2 328 493**
Total	**5 885 301**	**4 517 703**	**2 951 586**	-	**7 451 418**

L'emprunt contracté auprès de KREOS Capital (UK) Limited pour un montant de 3 500 000 euros a été perçu en juillet 2015. Le plan d'amortissement de l'emprunt est de 3 ans.

En 2016, un autre emprunt a été contracté auprès de KREOS Capital (UK) Limited pour un montant de 3 000 000 euros. Il a été perçu en mai 2016. Le plan d'amortissement de l'emprunt est de 3 ans.

En 2017, un emprunt d'un montant de 1 500 000 euros a été souscrit en avril 2017 de VATEL CAPITAL.

Au cours de l'exercice 2018, un emprunt d'un montant de 4 000 000 euros a été souscrit auprès de VATEL CAPITAL, le 19 juin 2018.

Echéance des dettes à la clôture

9.1. Etat des échéances

Au 31 décembre 2018

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires et intérêts courus	5 122 926	2 753 006	2 369 920	
Compte courant Primer design – EUR				
Compte courant Primer Design – GBP	1 170 303	1 170 303		
Compte courant Primer Design – USD	346 064	346 064		
Compte courant Novacyt UK-GBP	812 126	812 126		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 638 591	1 638 591		
Personnel	26 244	26 244		
Organismes sociaux	35 441	35 441		
Autres dettes fiscales et sociales	8 515	8 515		
Autres dettes	1 210 200	1 210 200		
Total	**10 370 410**	**8 000 490**	**2 369 920**	**0**

Au 31 décembre 2017

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires et intérêts courus	3 915 228	2 709 435	1 205 793	
Compte courant Primer design – EUR	105 934	105 934		
Compte courant Primer Design – GBP	1 165 878	1 165 878		
Compte courant Primer Design – USD	330 553	330 553		
Compte courant Primer Design – GBP	367 709	367 709		
Fournisseurs et comptes rattachés	995 784	995 784		
Personnel	191 993	191 993		
Organismes sociaux	95 038	95 038		
Autres dettes fiscales et sociales	21 406	21 406		
Autres dettes	1 168 325	1 168 325		
Total	**8 357 848**	**7 152 055**	**1 205 793**	**0**

9.2. Détail de la ventilation des emprunts et dettes financières

Au 31 décembre 2018

Récapitulatif des emprunts

	31/12/2018	< 1 an		< 5 ans		> 5 ans		Total	
		Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts
Emprunt KREOS 3 000 k€	777 501	777 501	11 810						
Vatel 1 500 k€	709 928	571 165	33 864	138 763	1 831				
Vatel 4 000 k€	3 495 210	1 283 513	208 077	2 211 697	125 664				
Emprunt C4	7 153	3 772	433	3 381	124				
Emprunt BNP 250 000 €	79 784	63 705	780	16 080	41				
Total emprunts bancaires						0	0		
Total des emprunts	**5 069 576**	**2 699 656**	**254 964**	**2 369 921**	**127 660**				
Total intérêts courus	**53 351**	**53 351**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**		**0**
									0
Comptes courants associé	**2 328 493**	**2 328 493**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2 328 493**	**0**
Total	**7 451 420**	**5 081 500**	**254 964**	**2 369 921**	**127 660**	**0**	**0**	**2 328 493**	**0**

10. Compte de régularisation – Passif

Détail des charges à payer :

Détail des charges à payer	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et Dettes financières		
Intérêts courus sur emprunts	53 350	150
Intérêts courus sur comptes courants Associés	0	0
Total	**53 350**	**150**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs - Factures non parvenues	407 229	292 453
Total	**292 453**	**292 453**
Dettes fiscales et sociales		
Personnel - provision congés payés	18 263	26 550
Personnel – autres charges à payer	7 139	162 967
Charges sociales sur congés payés	7 853	11 200
Charges sociales – charges à payer	11 874	46 220
Autres impôts et taxes et versements assimilés	0	5 850
Etat - autres charges à payer	1 451	15 556
Total	**46 580**	**268 343**
Autres dettes		
Clients avoirs à recevoir	11 300	
Provision pour jetons de présence	45 450	
Total	**56 750**	
Total général	**449 133**	**560 946**

11. Impôt sur les bénéfices

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Les montants comptabilisés en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont des produits relatifs au Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

Le montant estimé de crédit d'impôt recherche s'établit à 87 858 € au 31 décembre 2018.

12. Relations avec les parties liées

Rémunération des dirigeants Montants en k€	31/12/2018
Rémunération fixe et véhicules de fonction	775,50
Rémunération variable	113,02
Cotisations de sécurité sociale	110,91
Cotisations au titre des régimes de retraite complémentaires	38,46
Total	**1 037,89**

Rémunération des administrateurs Montants en k€	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération fixe et véhicules de fonction	674,00	428,45
Rémunération variable	113,00	437,49
Cotisations de sécurité sociale	100,00	113,25
Avantages postérieurs à l'emploi	0,00	0,00
Cotisations au titre des régimes de retraite complémentaire	22,00	15,80
Honoraires	6,00	99,43
Total	**915,00**	**1 094,42**
Nombre d'administrateurs	*7*	*7*

12-1 Etat des dettes avec les parties liées au 31 décembre 2018 (en euros):

	31/12/2018	31/12/2017
Comptes courants :		
Personnes physiques		
Microgen bioproducts		
Primer design - EUR		105 934
Primer design - GBP	1 170 303	1 165 878
Primer design - USD	346 064	330 553
NOVACYT SA UK - GBP	812 126	367 709
Total	**2 328 493**	**1 970 074**

13. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de l'exercice	(5 906 469)	(6 166 131)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	37 664 342	23 075 634
Résultat de base par action (€/action)	**(0,16)**	**(0,27)**

La société ne calcule pas de résultat dilué en présence de pertes. Il n'existe pas d'instruments potentiellement dilutifs à la clôture de l'exercice.

14. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 4 personnes au 31 décembre 2018.

15. Ventilation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2018

CHIFFRE D'AFFAIRES	France	Union Européenne	Autres pays	Total
Plateaux			9 751	9 751
Flacons	184 840	214 012	384 867	783 720
Automates	29 859	12 184	109 657	151 700
Divers	8 914	452 908	15 713	477 535
TOTAL	**223 613**	**666 920**	**394 618**	**1 422 706**

16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé principalement de :

- 25 000 €, charges pour une salariée ayant bénéficiée d'une rupture conventionnelle.
- 27 122€, mali sur les titres propres,
- 104 329€, dotations exceptionnelles aux amortissements concernant les sorties de brevets,
- 50 268€, dotations concernant un litige prud'homal et des litiges commerciaux.
- 177 041€, produits correspondant à la reprise d'une charge à payer concernant le litige Hudin.

17. Gestion et évaluation des risques financiers

Novacyt peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Novacyt met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de Novacyt est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Novacyt n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

- Risque de liquidité :

- Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, et ces capitaux pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait devoir :

- retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherches ;
- obtenir des fonds par le biais d'accords de partenariat qui pourraient la contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits ;
- accorder des licences ou conclure de nouveaux accords de collaboration qui pourraient être moins favorables pour elle que ceux qu'elle aurait pu obtenir dans un contexte différent.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives.

La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

- Risque de taux d'intérêt :

Novacyt n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires à court terme et d'un compte à terme où aucune dette à taux variable n'a été souscrite.

- Risque de crédit :

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Novacyt fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

- Risque clients :

L'exposition sur le crédit accordé aux clients (créances non réglées) reste faible car la clientèle de Novacyt est constituée de distributeurs et de cliniques et établissements hospitaliers pour lesquels le service clients de la société vérifie la solvabilité avant toute expédition de machines.

18. Engagements donnés

18.1. Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul :

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de Novacyt en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives. Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées au 31 décembre 2018. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision mais d'une mention dans la rubrique « engagements hors bilan ».

Ce montant est déterminé à la date de clôture de l'exercice à l'aide de table de mortalité en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de sa présence dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite.

Le montant de l'engagement d'indemnité de départ à la retraite est de 16 551 € au 31 décembre 2018.

Pour réaliser ce calcul, le taux d'actualisation retenu est 1,60 % et celui de rotation du personnel est de 4.70 %, avec une progression du salaire de 3 %.

19. Evènements postérieurs à la clôture

Le 23 avril 2019, Novacyt a conclu un programme de financement d'obligations convertibles avec warrants, pour un montant maximum de 5,0 millions d'euros (net de frais). Selon les termes du Contrat, la Société pourra accéder au capital en sept tranches qui obligent les Gestionnaires d'Investissement à souscrire immédiatement une première tranche de 2,0 millions d'euros, suivie de six tranches supplémentaires, d'une valeur nominale totale de 500 000 euros chacune (ensemble les " Tranches "), pouvant être tirées au gré de la Société selon certaines modalités et conditions. La Société a immédiatement exercé son droit à la première tranche de financement donnant lieu à la souscription de 2,0 millions d'euros d'obligations convertibles avec warrants par les Gestionnaires. Les 3,0 millions d'euros d'obligations convertibles restants pourront être émis par la Société au cours des 36 prochains mois suivant la clôture de l'accord.